District de Football
des Pyrénées-Atlantiques

PROCES-VERBAL

Comité de Direction du samedi 10 juillet 2021

Lieu : Sedzère - **Horaire** : 11h00

Présents : Matthieu Rabby (président) –Michel Lacoue-Nègre - Patrick Cazaux – Philippe Partié – Matthis Bégué – Alain Botella - Yohan Campos – Jean Carrère – Jacques Cros – Alain Jourda – Aurore Lacrouts – Fabienne Laborde-Turon – Katia Languet – Pascal Prebende – Serge Subias – Jean-Claude Larrieu – Simone Mirande

Excusés : Hervé Latrubesse –Georges Coulet - Frédéric De Melo - Xavier Lafitte – Jérémy Mongie – Barthélémy Oyhenart – Robert Péré-Escamps- Jérôme Jaymes

Absent : Néant

Assiste: Régine Bergereau

Invité(s) : Néant

Le Président remercie les élus de leur présence et excuse ceux qui n'ont pu se libérer.

Un ordre du jour très administratif, dont tous les documents ont été communiqués au préalable, devrait permettre de tenir cette séance dans des délais respectables.

Le District de Football 64 adresse ses plus sincères condoléances à la famille et amis de David TIAGO, licencié joueur et dirigeant de l'ASL Billère, avec une pensée particulière pour son épouse Lina, également joueuse et dirigeante au club.

I - Homologation du Procès-Verbal du Comité de direction du 16 juin 2021

Aucune remarque n'étant observée, le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité des présents.

II – Informations du Secrétaire Général

Ententes -
La Commission des Compétitions Jeunes propose de donner le choix aux clubs :
1) Mettre en entente **une seule équipe** à savoir l'équipe 2
2) Mettre en entente **toutes les équipes de la catégorie**

Le Comité de Direction, à l'unanimité, valide la proposition de la Commission des Compétitions Jeunes.

Demandes ententes :

- Seniors (D2) BAIGTS BERENX / LAHONTAN
- U17 SPUC / ESPELETTE
- U15 ESPELETTE / SPUC
- U13 SPUC / ESPELETTE
- U11 CASTETIS GOUZE / ES PYRENEENNE

Le Comité de Direction, à l'unanimité, valide ces 5 ententes pour la saison 2021/2022.

A noter que l'entente Seniors BAIGTS BERENX / LAHONTAN pourra accéder au plus haut niveau du District (D1) mais en aucun cas en Ligue.

Groupement : renouvellement USCG / ES PYR de U12 à U18

En cours : ARTIX / SCALA et MONEIN / PARDIES

Le Comité de Direction, à l'unanimité, homologue les **règlements sportifs** :
- **Adultes** (cf Annexe 0)
- **Jeunes** (cf Annexe 1)
- **Féminines** (cf Annexe 2)
- **Foot Animation** (Cf Annexe 3)

Le Comité de Direction valide également, à l'unanimité, les **calendriers généraux :**
- **Adultes** (Cf Annexe 4)
- **Jeunes** (Cf Annexe 5)

Projet de calendrier Foot Animation
Le calendrier du Foot Animation transmis aux élus n'est qu'un projet ; il va être peaufiné par la commission lors de sa prochaine réunion.

A noter que le **calendrier des compétitions féminines** sera élaboré en fonction des engagements.

Adresses mails des Commissions

Juridique :
direction@footpyr64.fff.fr = Pôle Juridique
direction@footpyr64.fff.fr = C.S.O.E.
direction@footpyr64.fff.fr = Discipline
direction@footpyr64.fff.fr = Appel
statuts-reglements64@footpyr64.fff.fr = Statuts et Règlements
direction@footpyr64.fff.fr = Litiges et Contentieux

Arbitrage :
pole.arbitrage64@footpyr64.fff.fr = Pôle Arbitrage
cda64@footpyr64.fff.fr = C.D.A.
cdpapyr64@footpyr64.fff.fr = C.D.P.A.
direction@footpyr64.fff.fr = Statut de l'Arbitrage

Compétitions :
pole-competitions64@footpyr64.fff.fr = Pôle Compétitions
adultes.competitions@footpyr64.fff.fr = Adultes à 11 et à 7
jeunes-competitions64@footpyr64.fff.fr = Jeunes de U13 à U19
feminines-competitions64@footpyr64.fff.fr = Féminines de U11F à Seniors F
foot-animation64@footpyr64.fff.fr = Foot Animation de U6 à U12

Gestion / Développement :
direction@footpyr64.fff.fr = Affectation réserve
terrains64@footpyr64.fff.fr = Terrains et Equipements
feminine64@footpyr64.fff.fr = Développement Foot Féminin
fafa64@footpyr64.fff.fr = Référent FAFA

Technique :
ptfootpyr64@footpyr64.fff.fr
avec copie à ccaillabet@footpyr64.fff.fr et jsaintmacary@footpyr64.fff.fr

Pour toute correspondance avec les commissions, ces adresses mails devront être systématiquement mises en copie : secretaire-general@footpyr64.fff.fr et direction@footpyr64.fff.fr

Un courriel explicatif sera adressé aux clubs courant août.

Répartition des clubs pour prise de contact avant début de saison :
En accord avec les intéressés, répartition faite avant la réunion et validée par le Comité de Direction.

Changements Présidents :

Sur N-1 : les nouveaux présidents
Jean-Philippe Tauzia à ES Pyrénéenne
François Halter à Taron-Sévignacq
Sandra Sein-Pale à Kamboko Izarra

Pierre Jauretche à JA Biarritz
Gilles Arramon à Bournos Doumy
Serge Larrouture / Max Dubroca à Baigts Berenx
Yves Urruty / Stéphane Faurie à Navarrenx
Fabrice Borowzcyk à Billère

Sur N : les nouveaux présidents
Stéphane Ortiz à l'Ain Luzien
Lionel Lesfauries à Carresse Salies
Thierry Jacob à St Pée
William Da Rocha à Ledeuix
Pierre Trounday à Ossès
Philippe Sillard à l'ESMAN

14 clubs ont ainsi changé de président sur les 12 derniers mois : 15 %.

Une visioconférence leur sera proposée à la rentrée pour les accompagner dans leur prise de fonctions.

Création club : FC Académy Chantaco en cours. Sur les deux autres clubs cherchant à s'affilier, l'un des deux devrait rejoindre l'équipe à 7 du FAMEB et le deuxième n'a pas donné suite dans l'immédiat.

III – Préparation Assemblée Générale du 4 Septembre 2021

Le Comité de Direction se réunira obligatoirement le 16 août pour la validation de tous les documents à envoyer aux clubs, principalement les comptes puisque les modifications des règlements ont déjà été étudiées. Il est décidé que la séance du 16 Août se déroulera en visioconférence. L'ordre du jour de l'AG a été validé en séance lors de la précédente réunion du comité de direction. Le Président se rendra à Saint Palais le 15 juillet pour visiter la salle.

IV – Composition des Commissions 2021/2022

Le Comité de Direction valide, à l'unanimité, la composition des Commissions telle qu'elle est présentée en annexe (cf : Annexe 6)

Appel des Décisions Disciplinaires par le Comité de direction : à l'unanimité des membres présents, Régine Bergereau, Secrétaire de Direction, sous couvert du Président Matthieu Rabby, est désignée pour interjeter appel des décisions disciplinaires relevant de la Commission Départementale d'Appel.

La Secrétaire de Direction assistera à toutes les réunions des Commissions de Discipline, Appel et Litiges.

V – Statut de l'Arbitrage – mutés supplémentaires

Article 45 du Statut de l'Arbitrage - *« Le club qui, pendant les deux saisons, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, à la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.*
Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. Ces mutations supplémentaires sont utilisables pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. »

Le Comité de Direction, enregistre, sur proposition de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage :

FC OLORON BEARN – 2 mutés
FC 3A – 1 muté
FC BAIGTS BERENX – 1 muté
AVENIR MOURENXOIS – 1 muté
FC ENCLAVES ET PLATEAU – 1 muté
J.A.B. PAU – 1 muté
PAPILLONS PONTACQ – 1 muté
ETOILE BEARNAISE – 1 muté
ASJ ESPELETTE – 1 muté
FC ARDANAVY – 1 muté
FC MONEIN – 1 muté

Les clubs seront informés et doivent choisir l'équipe et la déclarer avant le 25 Août. A défaut de réponse avant le 25 Août, ce bénéfice sera automatiquement attribué à l'équipe évoluant au plus haut niveau départemental.

VI – Sections Sportives

Le Comité de Direction valide la proposition de subvention des établissements (1 lycée Elite, 1 lycée Performance, 5 collèges Performance et 3 collèges Accompagnement) pour un montant global de 6.000 €uros.
Remerciements à Cédric Caillabet pour son très bon travail de suivi et de synthèse.
Cinq à six nouvelles ouvertures sont prévues entre la rentrée 2021/2022 et la saison 2022/2023. A suivre.

VII – Point financier

Malgré un effort financier considérable intégralement dédié aux clubs (plus de 83.000 euros non ponctionnés sur les comptes clubs) – les clubs n'ayant donc quasiment pas été mis à contribution sur 2020/2021 – et une très forte baisse de recettes liée à la quasi-absence de compétitions (amendes, sanctions, finales de coupe, autres évènements,…), le comité de direction se satisfait de clôturer un exercice équilibré en grande partie grâce aux aides de l'Etat, aux subventions liées à l'emploi et à la bonne gestion comptable du quotidien. De plus, le District a pu profiter pleinement de son nouveau partenariat « équipementier » pour anticiper de multiples dotations supplémentaires en équipements :

- Sections sportives
- Sport adapté
- Migrants
- Membres du pôle technique et du comité de direction
- Matériel pour l'Equipe Technique Départementale
- Ballons à disposition des clubs suivant leurs besoins et leur sollicitation

En prévision de ces chiffres positifs, des dernières décisions d'attribution sont prises en séance.

- Augmentation de 2.000 €uros (4.000 => 6.000) pour les subventions dédiées aux sections sportives ;
- Subvention exceptionnelle de 3.000 €uros à l'Amicale des Educateurs (AEF 64) dont une participation fort logique à l'organisation de la journée d'hommage rendu à Rafa Macias
- Subvention exceptionnelle de 1.000 €uros à l'Amicale des Arbitres (UNAF 64)
- Contribution de 500 €uros à la préparation du Congrès ANPDF à destination du district de la Gironde organisateur de l'événement (secteur 5)

Le Président remercie Carole pour son investissement et son travail du quotidien qui permettent un très bon suivi des comptes et de la trésorerie.

VIII - Tour de table et questions diverses

- Formation jeunes arbitres obligatoire sur un tournoi U15, début septembre (certainement le 11/09 => 1er tour Coupe des Pyrénées avec les équipes 1 d'où des équipes 2 et 3 disponibles pour ce tournoi)
- Les 12 Présidents des Districts de la Nouvelle-Aquitaine se réuniront le 9 septembre dans les Pyrénées-Atlantiques (invitation à tour de rôle)
- Assemblée Générale des Arbitres le 10 Septembre à Gouze
- Réunion des cinq Commissions d'arbitrage du 64 (sports collectifs) avec la présence des arbitres de haut niveau à St Palais le 6 Novembre.

Avant de clôturer la séance, un cadeau du Comité de Direction est remis à Fabienne Laborde-Turon pour célébrer la naissance d'Eliot.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 12h35.

Le Secrétaire Général	**Le Président**
Michel Lacoue-Nègre	Matthieu Rabby